

OBJECTIF : REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

PORTEUR DE L'ACTION :
Mairie de Culin



EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

Les consommations en eau potable des usages publics de la commune représentent environ 1 000 m³ (arrosage des jardins et du stade, etc.). Afin de limiter au maximum ses consommations pour ces usages « techniques », la commune de Culin a élaboré un projet prévoyant la mise en place de trois types d'actions.

Les premières étapes du projet sont des actions immédiates de petite ampleur mais symboliques pour sensibiliser les habitants. Cela se matérialise par l'installation de cuves de récupérations d'eau de pluie sur chaque bâtiment public de la commune. L'eau potable est substituée par l'eau de pluie pour le nettoyage des façades et équipements, et pour l'arrosage des plantations (en bac ou en pleine terre).

La deuxième étape regroupe deux actions. À court terme, la mairie de Culin souhaite voir aboutir un projet d'arrosage du stade communal à partir du bassin d'infiltration des eaux usées issues de la station macrophytes située à 50 mètres du stade. À moyen terme, la mairie souhaite également réaliser une étude de restructuration des bâtiments publics pour alimenter les sanitaires publics avec des eaux non conventionnelles (eaux de pluie, eau de rinçage des mains, etc.).

Une autre facette du projet vise à communiquer, notamment dans le bulletin municipal annuel, sur les actions de la commune en matière d'économies d'eau afin de sensibiliser et d'inciter les habitants à économiser l'eau. Cette communication est menée en parallèle des autres actions et nécessite d'être répétée pour garantir des effets sur le long terme.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS ?

L'arrosage des plantations et le nettoyage des façades ou équipements s'effectuaient avec de l'eau issue du réseau de distribution d'eau potable.

Les projets d'économies d'eau peuvent être construits de façon adaptée à l'échelle de petites communes.

A ce jour, 4 cuves ont été installées (1 000 litres, 3 000 litres et 5000 litres) sur trois bâtiments communaux : le garage du matériel, la salle multi-activités, et le logement communal. Au printemps 2023, 2 récupérateurs de 500 litres ont été installés dans le groupe

scolaire afin que le jardin pédagogique puisse être arrosé avec de l'eau de pluie. Les points d'eau du groupe scolaire ont été équipés de mousses ou de réducteurs de débits.

En parallèle, la commune s'appuie sur ces différentes actions pour sensibiliser les habitants à la régulation des consommations. Les actions de la commune sont systématiquement abordées lors des réunions publiques annuelles et de la communauté de commune pour une « diffusion » continue des enjeux autour de la ressource. Les habitants volontaires sont consultés et conviés à participer à la réflexion autour du projet de restructuration des bâtiments publics du centre bourg au sein de la commission extra-communale, s'appropriant ainsi les enjeux autour de la ressource en eau. Enfin, les élèves du CM1-CM2 de la commune ont été associés à une réflexion sur les usages de l'eau, aboutissant à des propositions de leur part.

QUELLES AVANCÉES POUR LES ÉCONOMIES SUR LA RESSOURCE ?

Concernant la première étape, le gain obtenu s'avère limité en termes de quantités d'eau économisées ; il s'agit d'environ 50 m³/an économisés grâce à l'installation des cuves de récupération d'eau de pluie. Néanmoins, les actions entreprises ont une symbolique qui, dans la durée et en continuant l'effort de communication, pourraient influencer les comportements des habitants aux économies d'eau.

Le projet concernant le stade et la réutilisation des eaux usées traitées provenant de la station d'épuration est en cours d'analyse, en particulier pour lever les freins réglementaires inhérents à ce type de projet. Si ce projet voyait le jour, les économies sur la ressource seraient plus importantes.

CARTE IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteur de l'action : Mairie de Culin

Dates : À partir de 2021

Moyens humains : 4 employés

Budget : 18 000 € TTC pour la réalisation de la première étape du projet

Résultats : Le gain est actuellement limité en volume, mais les actions menées portent une symbolique à destination des habitants



Récupérateur d'eau de pluie de 1 000 litres sur un bâtiment communal



Accès au récupérateur d'eau de pluie de 5 000 litres enterré près du stade

Animé par la FNCCR, le Club des Bonnes Pratiques d'Économies d'Eau et de Tarification est un espace de partage des pratiques et expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Organisées par ce dernier, les Trophées des économies d'eau visent à identifier, valoriser et récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau.

Pour plus d'informations : <https://www.fnccr.asso.fr/club-des-economies-deau/>

Pour nous contacter : club.ecodeau@fnccr.asso.fr

 Club
économies
d'eau

 FNCCR